MODE D'EMPLOI POUR ORGANISER VOTRE SORTIE AU CCAM

● Comment choisir un spectacle pour ma classe ?

L'âge de vos élèves est déterminant, les compagnies ont en général expérimenté leur spectacle avant de fixer l'âge auquel il est destiné. Faites- leur confiance...
Nous avons également vu les œuvres que nous vous proposons (sauf bien sûr les créations).
Nous nous tenons à votre disposition toute la saison pour vous conseiller dans vos choix en fonction des thèmes artistiques que vous souhaitez aborder dans vos classes.

● Quand et comment réserver ?

Présentation de la saison 2014/2015 :
Nous vous invitons les 16 et 17 juin pour un moment qui est dédié aux enseignants.
Le 16 juin 2014 à 17h30 est consacré aux écoles maternelles et primaires.
Le 17 juin 2014 à 17h30 est consacré aux collèges et lycées.

Les réservations sont ouvertes dès le 16 juin 2014 et sont closes le 30 juin 2014 à minuit.

➔ Réservation des spectacles pour vos élèves.

Attention une fiche de réservation par enseignant !
Vous pouvez inscrire sur la même fiche de réservations, les spectacles en journée ou en soirée.
Nous vous remercions de nous indiquer avec soin sur ce document l'adresse email que vous utilisez et consultez puisque l'ensemble de notre communication sera envoyée par courrier électronique. Toute fiche incomplète ne sera pas prise en compte.
Chaque année nous faisons face à des demandes qui dépassent nos capacités d'accueil.
C'est pourquoi nous traitons les demandes par ordre de réception des fiches de réservation (aucune inscription scolaire par téléphone, ni dans la boîte aux lettres du CCAM).
C'est aussi pourquoi nous limitons les inscriptions à deux spectacles par classe. Nous vous proposons cependant d'effectuer un troisième choix (voeux) que nous honorerons dans la mesure du possible.

- Les fiches de réservation sont disponibles à l'accueil du CCAM ou sur simple demande à hortense@centremalraux.com en indiquant **DEMANDE FICHE RESA** dans l'objet du mail.

- Vous pouvez nous retourner vos fiches d'inscription par mail, en indiquant **RESERVATION SCOLAIRES** à hortense@centremalraux.com.

Si vous préférez l'envoi postal, veuillez les envoyer à :
RESERVATION SCOLAIRES
CCAM
Rue de Parme
54500 Vandoeuvre-les-Nancy

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :
Virginie Hopé ou Hortense Perreaut au 03 85 56 15 00.

➔ Validation de votre réservation par le CCAM.

À réception de «la fiche de confirmation de réservation», nous vous envoyons par mail un **devis à nous retourner dans un délai de 30 jours ouvrables pour valider votre réservation.**
En cas de difficulté sur une date ou un spectacle : nous vous contactons par téléphone.

Un poster récapitulatif (pense-bête géant) de vos spectacles vous est envoyé en septembre 2014. Nous vous invitons à l'afficher dans la classe.

➔ **Edition et règlement de vos billets.**

- Spectacles en représentation scolaire :

Les chargées de relations avec les publics vous accueillent une demi-heure avant le début du spectacle. Nous validons ensemble le nombre effectif d'élèves et d'accompagnateurs puis nous vous distribuons les billets. Après le spectacle, une facture est envoyée à votre établissement.

- Spectacles tous publics :

Vous avez deux possibilités au choix pour le retrait de vos billets.
Si le règlement s'effectue par carte Multipass : Réglez et retirez les billets à l'accueil au moins 48 h avant le spectacle (Veuillez prendre note de cette modification : nous devons faire face à de multiples oublis de cartes le soir de la représentation voire à des cartes sans crédit).
Le jour même : Retirez vos billets à l'accueil une demi-heure avant le début du spectacle.
Après le spectacle, une facture est envoyée à votre établissement.

● Combien ça coûte ?

écoles maternelles
3€ par élève, les accompagnateurs sont invités dans la limite d'un accompagnateur pour 6 élèves.

écoles primaires :
3€ par élève, les accompagnateurs sont invités dans la limite d'un accompagnateur pour 8 élèves.

collèges et lycées :
4€ par élève, les accompagnateurs sont invités dans la limite d'un accompagnateur pour 10 élèves.

● Puis-je annuler ma réservation ?

Les réservations s'effectuant très tôt dans la saison, prévenez-nous immédiatement en cas de difficultés pour maintenir une sortie, lorsque c'est possible, nous essayons toujours de trouver des solutions.
Nous vous remercions de nous prévenir au 03 83 56 15 00 de tout retard afin que nous puissions organiser l'accueil des autres groupes en conséquence. (prévoir une arrivée 20 minutes avant le début de la représentation).
En revanche, si vous annulez votre réservation dans les 15 jours ouvrables précédant la date de la représentation, nous serons dans l'obligation de facturer les places.
Ce système est nouveau pour le CCAM et a pour objectif de nous prémunir contre les annulations de dernière minute qui lèsent les autres spectateurs, qui lèsent la compagnie accueillie, et l'organisation du CCAM.

● Comment préparer sa venue avec une classe ?

Aller au spectacle requiert la concentration, l'écoute attentive, la disponibilité du spectateur contrairement aux produits télévisuels consommés le plus souvent dans le bruit et l'inattention. L'un des enjeux de l'école du spectateur est de faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas simplement destinataire ou consommateur d'un acte de communication, mais acteur de la représentation, participant à une expérience humaine au présent où tous ses sens et son imagination sont sollicités. Les arts de la piste, le théâtre, la danse, la musique, possèdent leur code, leur rituel auxquels il convient d'être initié depuis le plus jeune âge.
Parallèlement à la découverte sensible, qui relève de la personnalité de chacun, il convient de permettre au spectateur de découvrir les secrets, les mystères et les personnes qui façonnent cette chose si fragile, si difficile, si éphémère : le spectacle vivant.
Il s'agira donc de trouver ou d'inventer des stratégies de travail et des formes d'accompagnement des élèves pour que le spectacle vivant soit pour eux un lieu de plaisir, d'échange et d'exercice de la pensée.
Dans cette dynamique, l'équipe des relations avec le public est disponible pour vous rencontrer quand vous le désirez, que ce soit dans votre établissement comme au CCAM.

L'éducation artistique et culturelle est une condition indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Elle permet à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire. Son objectif est de renforcer la pratique artistique, la rencontre avec les artistes et les œuvres et la fréquentation des lieux culturels. (CF : programme 2010 éducation nationale)

● Le parcours du spectateur

Ce parcours découverte propose aux élèves d'une même classe /groupe de développer leur connaissance du spectacle vivant, leur esprit critique, leur capacité d'écoute et d'échange autour des œuvres, leur regard de spectateur.

☐ Sensibilisation en classe et en amont : proposée systématiquement, elle permet d'aiguiser la curiosité des spectateurs, de donner quelques clefs de lecture. Vous recevrez 20 jours avant la représentation une proposition de créneaux horaires. Notre intervention est gratuite.

☐ Les dessous du CCAM : visitez l'envers du décor (le plateau, les loges, le labo photo, le studio d'enregistrement...) Nous abordons aussi les métiers du spectacle vivant et le vocabulaire qui lui est propre : gratuit sur réservation.

☐ Un atelier avec un artiste en lien avec le spectacle : les places sont très limitées mais cette proposition est gratuite.

☐ Rencontre avec l'équipe artistique : metteur en scène, musiciens ou comédiens : gratuit sur réservation, dans la limite des disponibilités de la compagnie.

☐ Analyse critique : Nous revenons dans votre structure après la représentation. L'objectif recherché est de construire du sens à partir d'échanges dialogués et justifiés quel que soit l'âge des spectateurs grâce à différents exercices ludiques. Nous nous déplaçons à votre demande et sans frais.

Et n'hésitez pas à nous envoyer vos productions, vos réflexions, vos propositions, nous les transmettrons aux compagnies !

➔ Les dossiers pédagogiques

Un document pédagogique est édité pour chacun des spectacles « tout public ».
Il se donne pour mission de présenter la compagnie et le spectacle. Il vous fournit des pistes pédagogiques pour concevoir et mettre en œuvre un parcours avant et après votre venue. Nous vous l'envoyons par mail environ 10 jours avant la représentation.